CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87916** **VALABLE JUSQU'AU** **28/03/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/1993

Raison sociale : BARKENE AUTOMATISME

Forme juridique : SAS

Capital : 60 000

2266 AVENUE DE L'EUROPE
69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 391960721

Siret : 391 960 721 00044

Code NACE : 4329B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10790937204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10791038004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 78 27 28 41 **Fax :** 04 78 79 05 31

Portable : 06 21 48 38 89

Responsabilité légale :
O10C GROUP (842 613 978) / DRAKESTONE INVESTMENTS (843 006 305) / ARLDW (889 858 817)

Site Internet : www.barkene.fr

E-mail : d.christin@barkene.fr

Effectif moyen : 67 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 10 733 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4512	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - collectif - tertiaire et industriel	67	09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 06/05/2026 10:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.